

EMISSION RADIO

TEXTE INTEGRAL



GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

**Divers aspects
de la pensée contemporaine**

**« L'éducation à l'égalité :
Construire une conscience libre »**

FRANCE CULTURE – JUILLET 2012

Divers Aspects de la Pensée Contemporaine accueille la Grande Loge Féminine de France.

« L'éducation à l'égalité : construire une conscience libre »

Florence Mendelssohn :

Bonjour à toutes et à tous !

Aujourd'hui, nous allons faire suite au colloque qui se tenait le week-end dernier à Tours, sur un thème plutôt ambitieux : « L'éducation à l'Égalité : Construire une conscience libre ».

C'est un objectif qui résonne fortement dans l'idéal maçonnique. Mais, c'est aussi un enjeu majeur de toute société démocratique.

L'initiative de ce colloque revient à la commission régionale des droits des femmes de la Grande Loge Féminine de France : les commissions d'étude régionales de la Laïcité, de l'Histoire et du Développement durable se sont également rapidement jointes à ce projet.

Florence Mendelssohn :

Avec moi en studio ce matin, 2 des organisatrices du colloque de Tours :

Juliette Jancay.... et Caroline Gaudier, Mesdames, bonjour...

Avec les membres des commissions régionales, vous étiez les chevilles ouvrières de ce colloque.

Juliette Jancay ; avant, bien sûr, en quelque sorte, de nous relater les temps forts de cette journée de réflexion, pouvez-vous en quelque sorte nous planter un peu le décor ! ?

juliette jancay :

Bonjour,

Plusieurs fois par an, à Paris comme en régions, la Grande Loge Féminine de France organise des colloques à la rencontre du grand public. Au sein de notre Obédience, des groupes d'études nationaux et régionaux réfléchissent et produisent des contenus, des livres blancs, des événements, autour de questions ou d'enjeux sociétaux.

Organiser des colloques, c'est pour moi et pour nous toutes, l'un des moyens de partager avec le public les réflexions, les travaux et les pistes d'action qui s'élaborent, non seulement au sein de nos commissions d'études, mais aussi, il faut le dire, dans les 413 Loges de notre Obédience féminine.

Florence Mendelssohn :

Les travaux des Franc-Maçonnnes de la Grande loge féminine de France n'ont donc pas finalement le caractère secret que le public leur attribue parfois !

Caroline Gaudier :

Bonjour !

Oui ! C'est évident ! Il est important que nos contributions aient un peu de visibilité ! En revanche quand même, l'aspect initiatique de la démarche maçonnique, est pour chacune de nous, une expérience unique et intime qui ne se communique pas aisément surtout sur une estrade ! Cela n'aurait d'ailleurs aucun intérêt !

Notre parcours maçonnique individuel vers une spiritualité laïque chemine parallèlement à une volonté claire de poser plus de sens et d'éthique dans une société plus juste et plus fraternelle pour une « humanité meilleure et plus éclairée ».

Nous ne vivons pas recluses dans nos Loges. Nous avons aussi le désir de les rendre interactives et de les enrichir d'expertises venues d'horizons non maçonniques.

Florence Mendelssohn :

Juliette Jancay, ces expertises « extra maçonniques », si l'on peut dire, étaient incarnées, je crois, dans ce colloque par Christine Bard historienne du Genre et du féminisme et par Chahla Chafiq, une sociologue d'origine iranienne spécialiste des enjeux de l'égalité hommes/femmes et de la Laïcité.

Juliette Jancay :

En effet ! Chacune d'elles, a bien voulu répondre à notre invitation pour éclairer de son regard d'universitaire, et aussi de son expérience, ainsi que de son expérience de vie, d'ailleurs, cette question essentielle : « éducation à l'égalité permet-elle de construire une conscience libre », quel que soit le sexe de l'individu ? C'est une question importante ! Parler d'éducation à l'égalité, c'est évoquer le concept du « genre » et vous savez que Christine Bard en est une spécialiste.

Florence Mendelssohn :

Pouvez-vous, justement, nous rappeler d'un petit mot ce qu'on entend précisément par Genre ?

Juliette Jancay :

Je vais essayer... Le Genre peut être défini comme, mettons, un ensemble de rôles fixés par la société. Ces rôles assignés à l'un ou l'autre sexe sont hiérarchisés et clairement inégalitaires au détriment des femmes. Avec quelques variables, cet état de fait retentit tout à fait, dans la famille et dans la cité. La permanence de ces inégalités entre les sexes nuit à l'exercice à mon sens, d'une conscience libre des citoyennes et les citoyens.

FLorence Mendelssohn :

Caroline Gaudier, si je comprends bien, le concept du Genre postule que les rôles des femmes et des hommes sont construits historiquement, culturellement et socialement comme on pourrait le croire, et pas seulement pré-définis par d'éventuelles spécificités qu'on pourrait dire biologiques ?

Caroline Gaudier :

Oui, bien sûr, et pour illustrer cela, l'historienne Christine Bard, qui depuis 25 ans, travaille sur l'histoire des femmes, avait choisi de nous parler ce jour-là, du rôle du vêtement, comme marqueur des rôles dominants- dominés en société.

Au cours du colloque dont vous avez parlé, elle nous a montré, par exemple, comment dans les siècles passés, la bataille du port du pantalon pour les femmes, a accompagné, symboliquement et concrètement, la conquête de leurs libertés.

On l'a oublié peut-être, mais pendant plusieurs siècles les femmes qui osent « porter culotte » sont condamnées et vilipendées.

Pour le groupe dominant masculin, un vêtement confortable qui donne éventuellement aux femmes plus d'autonomie, et ouvre l'option d'une plus grande liberté d'action personnelle et professionnelle, est forcément une offense et une menace pour l'ordre social et moral bien établis !

Ne parlons pas du fait que le pantalon rend les femmes sexuellement moins accessibles !

FLorence Mendelssohn :

Alors, finalement cette conquête du pantalon, par les femmes n'est donc pas aussi folklorique ou anecdotique qu'il y paraît ! ?

Caroline Gaudier :

En tout cas, les recherches universitaires de Christine Bard en font une bonne démonstration !

Pendant des décennies, les pionnières, adeptes du pantalon ont fait scandale.

Elles ont été dénigrées, tournées en ridicule, et bien souvent emprisonnées ou internées. On voit bien que la société patriarcale ne plaisantait pas avec les convenances vestimentaires !

Pendant longtemps, le vêtement féminin a souligné la dépendance des femmes et renforcé finalement leur soumission. C'est pourquoi, celles qui bravaient les interdits, pour s'habiller en homme, notamment, ont ouvert la voie de l'émancipation.

Mais, plus largement, et bien au-delà de la transgression du code vestimentaire, ce qui est en jeu, c'est la force et la détermination individuelle. La capacité de la personne à gagner sa liberté l...Malgré les contraintes historiques et les diktats de la société.

Pour les femmes, encore victimes des stéréotypes, c'est une démarche toujours plus compliquée.

Florence Mendelssohn :

Juliette Jançay, de nos jours, en occident, du moins, on voit que les femmes ont fini par gagner la bataille du pantalon, mais ce n'est pas suffisant ! On parle beaucoup de l'éducation à l'égalité des sexes, mais sur le terrain, à l'école puis dans la société les disparités restent complètement criantes !

Juliette Jançay :

Oui, vous avez raison... Ce colloque ouvert au public le montre bien, ces préoccupations sont fortes au sein de la Grande loge féminine de France.

La Déclaration de Principes de notre Obédience proclame (je vous le dis entre guillemets), « le refus de toute discrimination, haine ou violence contre une personne ou un groupe de personnes en prétextant de leur origine, de leur appartenance à une ethnie ou à une religion déterminée », c'est totalement proscrit !

Il va de soi que cela englobe les discriminations ou disparités de traitement, fondées sur le sexe.

En effet, dans notre société il nous semble urgent de contribuer à faire mieux vivre « l'égalité des droits ». Cette égalité est, certes, proclamée par les institutions de la République mais on le voit bien, ce crédo est loin de déboucher sur la stricte application entre hommes et femmes, d'un vrai « droit à l'égalité ».

La construction des consciences libres de citoyennes et citoyens responsables, ne se fera pas sans l'éducation à l'égalité. La bonne collaboration des hommes et des femmes à la marche du monde ne pourra pas exister sans abolir les préjugés sociaux.

Florence Mendelssohn :

Mais on voit aussi qu'au 21^{ème} siècle, le formatage des rôles féminins masculins est toujours à l'œuvre. Les anciens préjugés sexistes ont la peau dure ! Aussi, ça on peut le dire ! Et ils continuent de se transmettre aux nouvelles générations ! Y a-t-il un remède contre cette quasi malédiction ?

Juliette Jançay :

Ha ! oui, heureusement ! Il y a tout de même des avancées ! Au cours du 20^{ème} siècle, le combat des femmes a fait bouger les mentalités, mais il a aussi arraché des droits et des lois.

La Grande Loge féminine de France en a pris sa part avec une implication logique dans la cause des femmes ! Les Franc-Maçonnnes se sont mobilisées pour la contraception, pour l'IVG, pour la parité en politique, contre les disparités sexistes, les violences physiques et morales faites aux femmes, le harcèlement sexuel et le viol ...

Mais les faits sont têtus ! Au sein de la famille dès la petite enfance , à l'école, puis dans la vie sociale, économique et politique, les archaïsmes et les vieilles lunes perdurent, l'assignation des rôles homme/ femmes aussi ! C'est pourquoi le combat ne peut pas s'arrêter là !

Florence Mendelssohn :

Caroline Gaudier, au début de ce programme, vous parliez de partager vos réflexions, bien sûr, avec le public, mais aussi d'ouvrir des pistes d'action, sous quelle forme par exemple ?

Caroline Gaudier :

Question intéressante... Chaque Franc-Maçonne de la Grande Loge Féminine de France est libre de ses engagements individuels dans la cité.

Elle est Libre de s'associer ou non à une institution, une association, à un parti, à un syndicat pour y faire vivre ou résonner, à sa façon, les valeurs, les réflexions et propositions dont elle s'est nourrie dans sa Loge et, pourquoi pas, dans l'un de nos colloques, d'ailleurs ? C'est ainsi qu'elle se construit une conscience de femme libre et de citoyenne responsable vraiment de ses engagements.

De son côté, il faut le savoir, l'Obédience en tant que telle, s'adresse par la voix de sa Présidente aux institutions de la République, aux instances Européennes ou aux médias, chaque fois qu'il est nécessaire de porter ou de défendre publiquement ses valeurs fondatrices au sein d'une cause juste.

Florence Mendelssohn :

La sociologue, Chahla Chafiq d'origine Iranienne, était aussi l'invitée de votre colloque. Ses livres publiés en exil dans notre pays, décryptent en général l'expérience intégriste iranienne, sa nature sexiste et anti démocratique.

Juliette Jançay :

Oui, cela nous semblait très important de donner la parole à Chalha Chafiq sur la thématique de l'éducation à l'égalité pour construire une conscience libre. Pour nous, elle est vraiment un grand témoin.

Pour l'avoir subi en Iran, elle sait comment fonctionne un projet totalitaire de société. Elle a vu comment le religieux, l'éducatif et le politique se liguent, au nom de Dieu, pour nier et briser la liberté de conscience, opprimer ou humilier les individus et en particulier, bien sûr, les femmes.

En 1981, savez-vous, après 2 ans de clandestinité comme opposante à ce régime, Chalha Chafiq a fui la République Islamique Iranienne pour trouver refuge en France. C'est une militante de la démocratie et de la liberté de conscience. Au péril de sa vie, une femme de courage, de conviction, et de résistance. J'ai beaucoup d'admiration pour elle.

Pour cette raison, lorsqu'elle nous dit que la Laïcité est le fondement des sociétés démocratiques et libres, sa voix porte, savez-vous !

Elle ajoute aussi que la Laïcité est le garant des droits des femmes.

Florence Mendelssohn :

Caroline Gaudier, dans sa Déclaration de Principes, la Grande Loge Féminine de France pose la Laïcité comme valeur de référence. Est ce pour vous, le préalable à ce que l'on pourrait espérer d'une éducation à l'égalité et est ce que cela constitue le terreau d'une conscience libre ?

Caroline Gaudier :

Ho là là ! Certainement... Les échanges du public avec les intervenantes du colloque semblaient d'ailleurs en phase avec cette analyse.

Oui ! Le respect et la promotion de la Laïcité sont étroitement liés à la liberté de conscience et à la liberté d'expression.

Au sein de l'école, elle garantit l'apprentissage d'une pensée libre, critique, j'espère ouverte et non dogmatique. Elle pose comme indispensable le socle de la tolérance mutuelle, du respect des autres et de soi même. Elle fait aussi rempart cette Laïcité aux intégrismes et aux sectarismes de toute origine ! Enfin, le principe de Laïcité devrait faire obstacle aux discriminations, qu'elles soient sexistes ou de toute autre nature. Se poser la question !!

Mais il faut bien reconnaître que la loi, aujourd'hui régulièrement menacée ou mise à mal dans l'espace public, ne garantit pas, à elle seule, toutes les conditions de l'éducation à l'égalité. Et nous sommes bien conscientes qu'elle ne fait pas reculer le sexisme comme par enchantement !

Florence Mendelssohn :

Alors, je serais tentée de vous dire, finalement, que suggérez-vous pour inscrire l'éducation à l'égalité dans une réalité bien concrète ?

Caroline Gaudier :

Sans doute, institutionnaliser des mesures contre toutes les discriminations de fait. C'est à dire, garantir concrètement une redistribution égalitaire des chances éducatives, des formations, des rôles, des promotions et même des rétributions. Et cela, dans une démarche non assignée au sexe.

Pour espérer l'égalité des individus quel que soit leur sexe, il faut repenser sans préjugés ni dogmes, l'exercice de la pensée libre et critique.

Il faut mieux préparer les filles à l'autonomie pour ouvrir la voie aux responsabilités professionnelles, sociales, économiques ou politiques.

Et cela veut dire aussi se donner les moyens de former les communautés éducatives et les individus à des pratiques non discriminantes. Il faudrait aussi observer, évaluer ces nouvelles pratiques et envisager des vraies mesures préventives mais peut-être aussi des sanctions dissuasives pour les institutions qui y dérogent ! ?

Florence Mendelssohn :

En guise de conclusion, j'ai une question qui me brûle les lèvres, une question un peu difficile ! Comment vous pouvez définir en quelques mots ce qu'est une conscience libre ?

Caroline Gaudier :

Oui, question vraiment difficile ! Je dirais, comme ça, une pensée vivante, lucide et exigeante.

La capacité de construire du sens, de le confronter et de le partager.

La connaissance de qui nous sommes et de ce que l'autre est sans opinion préconçue, sans parti pris, ni croyance, ni soumission.

Et enfin, je dirais pour compléter, repenser le monde qui nous entoure et, surtout, agir en toute conscience de cette connaissance.

Florence Mendelssohn

Juliette Jancay, vous espérez peut-être échapper à cette question ? Et bien non, je vous la pose également !

Juliette Jançay

Pour moi, une conscience libre est une conscience libérée des dogmes grâce à l'éducation et l'apprentissage de ses responsabilités surtout vis à vis d'autrui.

C'est aussi avoir appris à se situer par rapport aux idées qui se présentent à nous, être capable de savoir où se situe le juste – le juste milieu, discerner les faux-semblants, apprendre la tolérance et, surtout, essayer de repousser l'obscurantisme.

Florence Mendelssohn

Je ne sais pas combien de vie il vous faudrait pour atteindre cet objectif !

En tout cas, Juliette Jançay, et Caroline Gaudier, Mesdames, c'est la fin de cette émission. Merci de nous avoir fait partager, ici, les travaux les plus récents de la Grande Loge Féminine de France, sur le thème : éducation à l'égalité : construire une conscience libre.

Mes remerciements aussi à Brigitte Mazire qui réalise ce programme.
Merci à la technique.

Au revoir à toutes, et à tous, excellent dimanche à l'écoute France Culture.

Ré - écoutez ou podcastez cette émission sur le site de France Culture.

Si vous voulez nous écrire, en savoir plus, nous contacter :

Vous pouvez aller sur notre site internet : www.glff.org

Ou écrivez- nous

Grande Loge Féminine de France, 60, rue Vitruve – 75020 – PARIS